

COMITE PROVINCIAL DE BRUXELLES - BRABANT WALLON

10.2 PC89 – Qualification du joueur d'âge

❖ DISPOSITIONS SPÉCIALES

Pour les catégories Mini-basket : jusqu'au 31 décembre, un joueur peut passer d'une équipe à une autre équipe, de cette même catégorie, au sein du même club.

Il est qualifié pour l'équipe dans laquelle il est aligné pour la première fois à partir du 1er janvier.

L'Assemblée Provinciale peut se prononcer, sur une date ultérieure au 31 décembre, pour cette même disposition.

❖ Proposition du Comité Provincial BBW

- **La proposition du Comité Provincial est de permettre pour le MINI BASKET de passer d'une équipe à l'autre jusqu'au terme de la saison.**

Olivier **MONSIEUR**
Président CP BBW

Bjorn **CLAES**
Secrétaire CP BBW